

Sur France Travail Pro

**Créer son compte Entreprise
Télécharger le kit CSP**

PAS À PAS

● Objectifs

Permettre aux employeurs :

- Créer son compte Entreprise et accéder à l'ensemble des services de France Travail
- Accéder à tous les services CSP centralisés et sécurisés
- Télécharger le kit CSP

1

La création de compte Entreprise

La création de compte Entreprise

Pour procéder à la création de son compte Entreprise,
se connecter sur <https://pro.francetravail.fr>

Accès limité services
France Travail

Accès à l'ensemble
services France Travail

CRÉER SON IDENTIFIANT ET
SON MOT DE PASSE

ACTIVER SON COMPTE
ENTREPRISE

RATTACHER UN
ETABLISSEMENT

CERTIFIER SON COMPTE
ENTREPRISE

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Justice
Égalité
Territoires

France Travail Pro

Services ▾ Actualités ▾

Connexion ▾

1

Candidat
Employeur
Particulier Employeur

Bienvenue sur France Travail Pro

Vous avez des questions, découvrez nos réponses !

6000 conseillers France Travail Pro à vos côtés

Vos demandes les plus fréquentes

- Je recherche des candidats >
- Je souhaite publier une offre >
- Je mets fin à un contrat de travail >

Tous les services de France Travail Pro

Sélectionnez votre besoin ▾

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Justice
Égalité
Territoires

France Travail Pro

Pour accéder aux services Recrutement

- Rechercher des candidats
- Publier une offre
- Créer une demande d'aide à la formation
- Communiquer sur ses recrutements

Accéder aux services

Pour accéder à mes démarches administratives / réglementaires

- Remettre une attestation employeur
- Proposer le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)
- Consulter mon dossier de recouvrement
- Télécharger mon attestation de compte à jour

2

Accéder aux démarches

- Créer vos numéros objet
- Remettre vos Attestations Employeur Mensuelles

Accéder aux démarches

CRÉER SON
IDENTIFIANT ET
SON MOT DE PASSE



France
Travail.Pro

Connexion entreprise

Fini les mots de passe oubliés ou volés

Ce service doit être activé avant sa première utilisation : connectez-vous avec vos identifiant et mot de passe puis laissez-vous guider sur ce service proposé par notre partenaire.

[En savoir plus](#)

Se connecter sans mot de passe

Ou continuer à se connecter avec un mot de passe

Tous les champs sont obligatoires

Identifiant France Travail

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Annuler

Se connecter

3

Nouvel utilisateur ?

[Créer mon compte](#)

4

Compléter
les champs

5

Accepter les
conditions
générales

6

Cliquer



France
Travail.Pro

Création d'un compte entreprise

Tous les champs sont obligatoires

Identifiant

Choisissez votre identifiant. Celui-ci est personnel.

Mot de passe

Confirmation mot de passe

Civilité

☐ Madame

☐ Monsieur

Nom

Prénom

Adresse e-mail

Exemple : contact@entreprise.fr

Téléphone

Exemple : +33 (0)712345678

☐ J'accepte les [conditions générales d'utilisation](#)

Annuler

Créer un compte



France
Travail.Pro

Confirmation création d'un compte



Un email vous a été envoyé. Il contient un lien qui vous permettra de finaliser la création de votre compte. Sans cette étape, vous ne pourrez pas vous connecter aux services France Travail. Si vous n'avez pas reçu de mail, vérifiez le répertoire "courriers indésirables" de votre messagerie.

Fermer

Après création de votre compte Entreprise France Travail,
vous recevez un mail d'activation de votre compte.

7
Valider l'adresse
e-mail
renseignée en
cliquant sur le
lien

Activer votre compte

Bonjour

Vous avez créé un compte France Travail dont l'identifiant est :

martin.

Afin d'utiliser ce compte pour vous connecter aux services de France Travail, vous devez valider votre adresse électronique en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Activation de votre compte](#)

Si ce lien ne fonctionne pas, vous pouvez recopier l'adresse suivante dans votre navigateur : <https://entreprise.pe-qvr.fr/compte/employeur/validation/1caa4d2a62368dd2acdb11fa8ee4141bd0666dadf84e922948b4483a7c48e419c1bd3294696954029701276a0321b062e4d0965413e2f626855d7132884ed8df>

Votre compte sera alors activé

Cordialement,
L'équipe France Travail

Ce courriel vous est envoyé automatiquement, merci de ne pas utiliser la fonction "répondre à l'expéditeur"

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent auprès de France Travail conformément à la loi du 6 janvier 1978, modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



France
Travail Pro

Activation de votre compte entreprise



**Félicitations, votre adresse e-mail a été
validée !**



**Connectez-vous pour
activer votre compte !**

Préparez votre numéro de SIRET que vous
serez invité à renseigner pour initialiser
votre compte

[Se connecter](#)



Connexion entreprise

Fini les mots de passe oubliés ou volés

Ce service doit être activé avant sa première utilisation : connectez-vous avec vos identifiant et mot de passe puis laissez-vous guider sur ce service proposé par notre partenaire.

[En savoir plus](#)

Se connecter sans mot de passe

Ou continuer à se connecter avec un mot de passe

Tous les champs sont obligatoires

Identifiant France Travail

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Annuler

Se connecter

Choix
modalités
de connexion



Connexion entreprise

Fatigué des codes et des mots de passe ?

Activez votre connexion sans mot de passe
aujourd'hui



Fini les mots de passe oubliés ou volés, ce service proposé avec notre partenaire vous permet de vous connecter plus simplement et de façon plus sécurisée. [En savoir plus](#)

Peut-être plus tard

Activer

[Ne plus me proposer ce moyen de connexion](#)

L'authentification sans mot de passe s'appuie sur le moyen de déverrouillage de votre appareil compatible (ex : empreinte digitale, reconnaissance faciale, code PIN, etc.). Si votre PC n'est pas compatible, vous pourrez utiliser votre smartphone sans télécharger d'application pour vous connecter.



Information sécurité

Soyez vigilant : France Travail ne vous demande jamais l'identifiant et le mot de passe de votre espace, que ce soit par e-mail, courrier ou téléphone, même pour des actions de sécurisation. Ne communiquez à personne d'informations confidentielles.

France Travail met en garde les recruteurs contre l'envoi de courriels frauduleux demandant vos identifiants et mots de passe, et vous rappelle quelques consignes de sécurité.

Si vous recevez une demande de ce type dont l'émetteur se fait passer pour France Travail, il s'agit d'un courriel frauduleux, également appelé tentative d'hameçonnage (phishing en anglais). France Travail n'est pas à l'origine de ces envois de courriels et vous ne devez pas y répondre.

Vos identifiants et mots de passe d'accès à votre Espace vous sont strictement personnels : vous ne devez jamais les communiquer à un tiers.

Sachez qu'en aucun cas les services de France Travail ne vous demanderont ces informations, que ce soit par courriel, téléphone ou courrier postal.

Que faire si vous avez reçu un courriel frauduleux ?

Ne répondez pas au courriel et ne fournissez pas les données qui vous sont demandées.

Supprimez le courriel frauduleux de votre boîte de messages.

Si vous avez un doute sur un message, contactez votre conseiller France Travail.

Si vous avez communiqué vos identifiants d'accès à votre "Espace", signalez-le au plus vite à votre conseiller France Travail.

Que faire si vous avez reçu un e-mail intitulé « Nouvelle connexion à votre espace France Travail » ?

Vous recevez ce message à chaque fois que :

Vous vous connectez depuis un ordinateur ou un téléphone qui n'a jamais servi pour accéder à nos services en ligne

Un de vos collaborateurs se connecte depuis un ordinateur ou un téléphone qui n'a jamais servi pour accéder à nos services en ligne

L'ordinateur ou le téléphone utilisé à la connexion a fait l'objet d'une suppression des cookies

En dehors de ces situations, il peut s'agir d'un fraudeur qui tente d'accéder à votre espace personnel.

En cas de doute :

Changez immédiatement votre mot de passe de connexion.

Revenir à l'accueil

Lors de votre première connexion à votre compte Entreprise,
une fenêtre vous invite à rattacher un établissement en saisissant le n° Siret

9

Indiquer le
numéro
Siret

Bienvenue

Votre compte a bien été créé, merci de compléter vos informations ci-dessous.

Numéro de SIRET

XXXX

Le numéro Siret est composé de 14 chiffres

Vous n'avez pas encore de numéro Siret ou votre numéro Siret n'est pas reconnu ?
Appelez un conseiller entreprise au 39 95 (service gratuit + prix appel) pour accéder
aux services de France Travail.

Suivant

10

Valider
l'identification
de votre entreprise

Coordonnées de l'entreprise

Voici les coordonnées de l'entreprise (extrait Kbis) associées au numéro Siret

XXXX

Veuillez confirmer qu'il s'agit de votre établissement

XXXX

XXXX

Code NAF

XXXX

Retour Valider

Une fois le choix du n° Siret effectué,
un écran vous invite à choisir une modalité de certification du compte



L'employeur pourra accéder à l'ensemble des services dès que son espace aura été **certifié** par France Travail

- soit **manuellement** (plate-forme centralisée)
- soit **automatiquement** (utilisation de l'identité numérique)

11

Choix
démarche

Certifier votre identité

Pour accéder à l'ensemble des services France Travail, votre espace nécessite une certification d'identité.

Vous pouvez réaliser cette opération **en autonomie avec la certification en ligne** ou bien faire **certifier votre espace par un conseiller**.

Quelle démarche de certification préférez-vous ?

☐ Certification en ligne ☐ Certification par un conseiller

i Pour un **accès immédiat** à nos services en ligne (Publier une offre d'emploi, consulter nos CV...), certifiez votre identité en ligne en **quelques minutes**.

La certification d'identité en ligne requiert :

- L'accès à la caméra de votre téléphone ou de votre ordinateur
- Un justificatif d'identité (exemple : carte d'identité, passeport français ou étranger, titre de séjour)

Continuer

Modalités pour
la certification
en ligne

○ Certification en ligne

Certifier votre identité

Munissez vous d'une des pièces d'identité suivantes :

- Carte d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte de séjour

Scannez le QR code avec votre smartphone pour continuer

Vous ne souhaitez pas utiliser votre smartphone ?
[Cliquez ici si votre ordinateur est équipé d'une webcam](#)

i Pour de meilleurs résultats, utilisez votre smartphone pour prendre des photos de votre document d'identité.
Aucune donnée de votre smartphone ne sera utilisée (pas de communication du numéro...). Scannez le QR code avec votre smartphone pour continuer.

Laissez vous guider !

Nous vous accompagnons à chaque étape pour réussir avec succès votre certification en toute autonomie.

○ Certification par un conseiller

Validation

Votre espace a bien été créé, vous pouvez dès maintenant enregistrer des offres et sélectionner des profils.

Pour bénéficier pleinement des services associés, un conseiller entreprise de votre agence France Travail va vous contacter. Si un collaborateur de votre entreprise est administrateur des espaces, il vous donnera lui-même accès à ces services.

[Compléter les infos de mon entreprise](#) [Continuer ma navigation](#)

Vous allez être contacté par un conseiller pour une vérification d'identité sous 24 hrs.

Si vous souhaitez accélérer le plein accès à nos services en ligne, vous pouvez contacter votre conseiller au 08.06.06.00.20 (horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8:00 à 19:00)

L'utilisateur est redirigé vers un écran indiquant la finalisation de l'opération de certification du compte

- Certification en ligne

Espace personnel / Validation de votre compte entreprise

Certification d'identité

✓ **Félicitations, votre identité a été vérifiée avec succès.**
Vous avez maintenant accès à l'ensemble de nos services en ligne

! **Votre identité n'a pas pu être vérifiée en ligne.**
Un conseiller entreprise de votre agence France Travail va vous contacter pour certifier votre compte et ainsi bénéficier pleinement des services proposés.

Compléter les infos de mon entreprise **Accéder à mon espace entreprise**

Le compte est certifié et l'utilisateur peut accéder directement à son espace personnel

- Certification par un conseiller

Mail informant de la certification du compte Entreprise

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
France Travail Pro

Certification de votre compte

Bonjour,

Votre conseiller vient de certifier l'accès à votre compte sur francetravail.fr.

Vous pouvez maintenant accéder à tous vos services : contacter directement les candidats via francetravail.fr ou l'application mobile « Je recrute », télécharger des CV, créer votre Page Entreprise, publier vos offres sur francetravail.fr ...

Rappel de votre identifiant : GUSOCarole

Pour garantir la sécurité des comptes rattachés à votre entreprise, nous vous invitons à créer dès à présent un compte « administrateur ». Pour cela, rendez-vous à la rubrique [Gestion des droits](#) de la page [Votre compte](#).

Cette fonctionnalité vous permet de garantir que seuls les collaborateurs de votre entreprise peuvent diffuser une offre ou contacter des candidats en se prévalant d'appartenir à votre entreprise.

Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous apporter toutes précisions nécessaires.

Soyez vigilant : France Travail ne vous demande jamais l'identifiant et le mot de passe de votre espace recrutement, que ce soit par mail, courrier ou téléphone, même pour des actions de sécurisation. Ne communiquez à personne d'informations confidentielles. [En savoir plus](#)

Cordialement,
L'équipe France Travail

2

Télécharger le kit CSP

Télécharger le kit CSP

Pour accéder à votre espace personnel, se connecter sur <https://pro.francetravail.fr> avec votre identifiant France Travail et votre mot de passe

Bonjour Adeline VERDIER
ENSIO SUD

Mes accès

- Rechercher des candidats en ligne
- Publier une offre en ligne
- Demande une aide à la formation POEI
- Remettre une attestation employeur
- Ajouter un accès rapide

Mes dossiers

- Mon compte
- Mes offres et les candidatures
- Mes demandes AFRL/POEI

Mes recommandations personnalisées

- MES SERVICES**
Faites la promotion de votre entreprise sur francetravail.fr !
Donnez de la visibilité à votre entreprise et à vos recrutements en créant votre page dédiée sur notre site.
- MES ACTUALITÉS**
Faciliter votre recrutement
France Travail propose toute une gamme de services pour vous aider à lever vos difficultés de recrutement.

Contact

- Votre conseiller Entreprise
Sabrina KAAFI
06 40 16 42 43
04adeline.kaafi@francetravail.net
- Votre agence GARDAINNE
RUE JULES FERRY
13120 GARDANNE
Afficher les détails de l'agence

Retrouvez tous nos services

- Améliorer sa visibilité pour attirer des candidats
Recruter et acquiescer
Communiquer
Événements
Je découvre →
- Recruter des candidats
Diffuser une offre
Trouver et rencontrer des candidats
Faciliter le recrutement et bénéficier d'aides
Je recrute →
- Réaliser des démarches administratives / réglementaires**
Attestation employeur / Déclarations sociales
Consultez mon dossier de recouvrement
Employeurs publics
Je consulte →

On vous informe

En ce moment Particulier employeur Recruter Aides Déclarations et cotisations Ressources humaines Solution Recrutement

Réaliser des démarches administratives / réglementaires

Gérer les contrats de travail

- Je remets une attestation employeur lors d'une fin de contrat de travail
 - Licencier pour motif économique
- Recourir à l'activité partielle
- Déclarer un refus de CDI suite à une fin de CDD ou de contrat de mission

Effectuer mes déclarations et régler mes cotisations sociales

- Régler ses cotisations sociales
- Employer des artistes et techniciens en CDD sans être un professionnel du spectacle
- Professionnel du spectacle : vos services clés en main
- Régler ses cotisations sociales depuis l'étranger
- Je souhaite obtenir une attestation de compte à jour



3

Une page dédiée au CSP comportant tous les services centralisés et sécurisés

Accueil entreprise / Réaliser des démarches administratives / réglementaires / Vous licenciez pour motif économique

Licenciement économique : vous devez proposer le Contrat de sécurisation professionnelle (CSP) à vos salariés

France Travail vous guide

[J'accède au service](#)

Les avantages

Avec le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)

- ✓ Je suis guidé dans mes démarches de CSP
- ✓ Je retrouve l'ensemble des infos utiles
- ✓ J'accède à tous les documents utiles à renseigner et à remettre

Pour vos salariés :

- ✓ Ils sont accompagnés individuellement par un conseiller spécialisé
- ✓ Ils reçoivent une allocation de sécurisation professionnelle (ASP)
- ✓ En cas de reprise d'emploi, des aides au recrutement sont possibles

Pour en savoir plus

- ✓ [Cliquez ici](#)

Je lance la démarche

Si l'utilisateur n'est pas détenteur d'un espace Entreprise **certifié**, ce message d'information s'affiche.
Vous allez être contacté par un conseiller.

Accueil / Contrat de Sécurisation Professionnelle

Contrat de Sécurisation Professionnelle

Pour récupérer les documents liés au contrat de sécurisation professionnelle : Document d'information, notice d'information salarié, bulletin d'acceptation et demande d'allocation, **vous devez disposer d'un espace certifié***.

Vous allez être contacté par un conseiller France Travail dans les plus brefs délais. Accélérez la certification de votre compte en appelant le 08 06 06 00 20. Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h.

* La certification de l'espace entreprise par un conseiller France Travail est constituée d'un ensemble de vérifications permettant de sécuriser l'espace et ainsi de prévenir tout risque de fraude. Celle-ci interviendra dans un délai de 24 à 48h après la création de votre compte et le rattachement au SIRET de votre entreprise.



Avec votre compte entreprise certifié,
vous avez accès à l'ensemble des documents CSP

Visualiser et
télécharger le
document
souhaité

[Accueil](#) / **Contrat de Sécurisation Professionnelle**
Téléchargement des documents

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des documents du dossier de "Contrat de Sécurisation Professionnelle"

Ce dossier comprend :

 Nom : Le document d'information Poids du fichier : 332 Ko	Visualiser
 Nom : La notice d'information salarié Poids du fichier : 688 Ko	Visualiser
 Nom : Le bulletin d'acceptation Poids du fichier : 596 Ko	Visualiser
 Nom : La demande d'allocations Poids du fichier : 869 Ko	Visualiser

Si le logiciel Adobe Acrobat Reader n'est pas installé sur votre ordinateur, cliquez sur [ce lien](#) afin de l'installer.



Service attestations employeur

La transmission de l'attestation employeur à France Travail doit se faire par voie dématérialisée :

- Soit par votre logiciel de paie, si vous êtes dans le périmètre de la [Déclaration Sociale Nominative \(DSN\)](#)
- Soit par votre «[Espace entreprise](#)» sur le site de [francetravail.fr](#) (si vous n'êtes pas dans le périmètre de la DSN)

Dans les deux cas, ces attestations dématérialisées sont transmises automatiquement à France Travail.

Pour les populations spécifiques que sont les gens de mer et marins pêcheurs, les expatriés en adhésion facultative, il peut-être utilisé une version papier accessible soit sur l'espace entreprise soit en contactant France Travail au 3995.

[Retour](#)

Retrouvez le service AE et les informations
nécessaires à sa complétude

- Soit via la modalité déclarative DSN : en cliquant sur le lien actif [Déclaration Sociale Nominative \(DSN\)](#) vous serez redirigé vers le site Net-Entreprises.fr afin de générer une AE dématérialisée.
- Soit pour les publics hors DSN : en cliquant sur le lien actif « [Espace entreprise](#) » vous serez redirigé vers l'espace entreprise hébergeant le service de saisie en ligne de l'AE.